COMMUNE DE FROTEY

INFORMATIONS MUNICIPALES **N°102** Février 2019

Chez vous à Frotey

Répertoire téléphonique

MAIRIE

Horaires du secrétariat de Mairie :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-16h (non-stop)

Tél. : 03 84 75 07 45
Fax : 03 84 75 07 40
Mail : frotey-les-vesoul@vesoul.fr
Site internet : www.frotey-les-vesoul.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous, contact le matin de préférence

ÉCOLES/PETITE ENFANCE

- Élémentaire : ***03 84 75 62 25***
- Maternelle : ***03 84 76 69 22***
- Accueil périscolaire : ***03 84 75 77 81***
- Micro-crèche « Les P'tits Sabots » : ***03 84 68 07 24***

DÉCHETTERIES

- Quincey : ***03 84 75 43 05***
- Pusey : ***03 84 76 02 11***

NUMÉROS UTILES

- Service technique : ***03 84 76 42 66***
- Location Salle des Sports, US Frotey : ***06 98 60 47 38***
- Maison des Associations : ***03 84 76 22 41***
- Etamine - VBus : ***0 800 09 99 39*** *(Appel gratuit depuis un fixe)*
- SPA Dampvalley-lès-Colombe : ***03 84 78 73 98***
- Association Saônoise de Protection Animale Piégeage et stérilisation de chats errants : ***07 68 00 01 76***

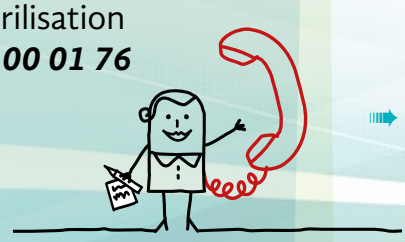

15 SAMU **17** POLICE **18** POMPIERS

112 APPEL D'URGENCE EUROPEEN

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

115 SANS ABRI

119 ENFANCE MALTRAITEE

116000 ENFANTS DISPARUS

A SAVOIR

URGENCES

- Médecin de garde : ***39 66***
- Pharmacie de garde : ***32 37***
- Commissariat de Vesoul : ***03 84 96 34 00***
- Centre antipoison de Strasbourg : ***03 88 37 37 37***

AIDE/SOUTIEN

- Fil Santé Jeunes : ***0800 235 236***
  Service anonyme et gratuit
- SAFED : ***03 84 76 00 10***
  Service d'Aide aux Femmes en Difficulté
- Maltraitance personnes âgées : ***39 77***
  Victimes ou témoins
  (du lundi au vendredi de 9 h à 19 h)
- Sida Info Service : ***0800 840 800***
- Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (+ aide à l'entourage)
  - Site 1 Alcoologie - tabacologie : ***03 84 76 75 75***
  - Site 2 Usagers de drogues - addictions sans substances (jeu - cyberdépendance) : ***03 84 76 62 62***
- Pour les aidants et les personnes âgées en perte d'autonomie : ***0 820 10 39 39***

LE MOT DU MAIRE

Mes chers Concitoyens,

L'année 2018 marquée par une sécheresse exceptionnelle dans la durée et les pics de forte chaleur a grandement touché nos campagnes, frappant particulièrement le monde agricole. Nous découvrons encore aujourd'hui les méfaits coûteux de son passage.
Cependant, de cet épisode sans pluie d'une moitié ou presque de l'année, la Font de Champdamoy point d'alimentation du bassin vésulien, n'a montré aucun signe de faiblesse. Constat rassurant mais qui toutefois appelle à la prudence.

En 2019 débute le recensement des habitants. Il vous est demandé d'y satisfaire au mieux afin d'obtenir un bilan le plus conforme possible de notre population.

D'importants travaux sont prévus concernant l'assainissement exécutés Grande rue et Avenue de l'Ancienne Mairie, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Vesoul.
L'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) s'effectuera en fonction de l'avancement du chantier.
J'attacherai beaucoup d'importance, et je veillerai à ce que la gêne occasionnée durant les travaux soit réduite au mieux pour les riverains et les usagers.
Enfin nous engagerons l'extension et la réfection du bâtiment périscolaire pour un accueil encore plus adapté aux besoins des enfants.
C'est donc une année importante en investissements lourds qui se profile et mobilisera toute notre attention.

Les moments de passage d'une année à l'autre sont toujours délicats. Chacun d'entre nous est plus ou moins attentif aux rituels qui les accompagnent mais nous savons bien qu'ils peuvent nous conduire positivement vers l'avenir, c'est pourquoi je souhaite que la vie vous soit belle et riche en instants heureux.

Jean Marie Schiber

"On ne sait jamais ce que l'on fait pour les autres.
D'ailleurs on ne fait rien, on est "
Françoise Giroud

Etat civil

En 2018, il y a eu... 12 naissances, 3 mariages, 6 pacs, 15 décès

NAISSANCE

Lucas AGENEAU,
né le 2 novembre 2018
à Besançon

DÉCÈS

- ***Robert BIOT***,
décédé le 28 octobre 2018
- ***Félix CWICKLINSKI***,
décédé le 10 novembre 2018
- ***Geneviève MOREL***,
née COURSILLY,
décédée le 14 janvier 2019

**Elles se tiennent régulièrement à un rythme mensuel.
Nous vous rappelons que chaque séance reste ouverte au public.
Voici pour votre information, les principaux sujets traités lors des deux derniers conseils de l'année 2018.**

Mardi 6 novembre 2018

Communication

Le maire évoque la mémoire de Robert Biot, maire honoraire et père de Marie-Line Haaz, adjointe.

Il informe ensuite son assemblée sur :

- le programme des travaux d'assainissement prévu fin 2018 par la CAV ainsi qu'en parallèle un projet d'enfouissement des réseaux secs financé par les gestionnaires de réseaux, subventionnable par le SIED70 et dont le reste à charge incombe à la commune,
- la réception du permis de construire pour les travaux « extension et rénovation de l'accueil périscolaire » et la programmation de la consultation,
- la réunion organisée par la DDT le 25 octobre 2018 en mairie à destination des riverains des RN19 -RN57 sur une opération de résorption des points noirs de bruit.

Il donne ensuite la parole aux adjoints qui font part, à leur tour, de leurs démarches et observations.

Affouage 2018-2019

Le produit des coupes des parcelles 11, 15 et 34 de la forêt communale à l'affouage est fixé à 65 e le lot.

Assiette et destination des coupes exercice 2019-2020

Le Conseil Municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2019-2020 dans les parcelles n° 13, 16, 22 et 48.

Redevance d'occupation du domaine public – Année 2019

La redevance annuelle concernant le commerce ambulant est fixée à 60 € pour 2019.

Composition de la commission de contrôle du répertoire électoral unique

Afin de répondre à la réforme des listes électorales, avec la mise en place par la commune, d'une commission de contrôle à compter du 1er janvier 2019 en remplacement de la commission administrative électorale existante, il est décidé de nommer :

- ***Claudine Fieutelot,***
- ***Benoit Sauvage,***
- ***Lucie Lamay,***
- ***Christian Clémencelle,***
- ***Jean-Paul Creusot,***

pour siéger à la commission de contrôle.

Indemnité de conseil du receveur municipal

Il est décidé d'accorder au receveur municipal, pour l'exercice 2018, une indemnité de conseil de 60 % du maximum autorisé.

Dépose d'un tronçon de ligne électrique basse tension

Le Conseil Municipal autorise Enedis à déposer la portion de ligne basse tension qui surplombe la parcelle cadastrée AK n° 240 et n'alimente aucune habitation.

Acquisition de la parcelle ZA n°82

Il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée ZA n° 82 d'une superficie de 1 894 m² située le long de la RN 57, appartenant à l'Etat, pour une valeur domaniale de 650 €.

Lundi 17 décembre 2018

Communication

Le Maire fait état des principales réunions qui se sont tenues depuis le Conseil Municipal du 6 novembre 2018 et également de l'appel d'offres « Extension et rénovation du centre d'accueil périscolaire » déclaré infructueux.

Il donne ensuite la parole à Christophe Tary, adjoint, qui présente la situation financière actuelle de la commune suivie d'une simulation sur les deux prochains exercices 2019 et 2020. Cet exposé très explicite a permis d'aborder la question des investissements envisagés, en l'occurrence l'extension du périscolaire ainsi que le remplacement des menuiseries du groupe scolaire et l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) parallèlement aux travaux d'assainissement Avenue de l'Ancienne Mairie – Grande rue.

Le double enjeu est de pouvoir réaliser ces projets dans les délais impartis en préservant le bénéfice des subventions et d'éviter un manque de trésorerie au cours des deux prochaines années.

Après concertation et analyse de la situation, le conseil se prononce favorablement sur le principe de la réalisation des travaux d'enfouissement sous réserve d'avoir l'assurance des crédits annoncés.

Il donne ensuite la parole aux adjoints qui font part, à leur tour, de leurs démarches et observations respectives.

Remplacement des menuiseries du groupe scolaire Phase 3

Le Maire expose qu'il y a lieu de poursuivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Ils concernent le remplacement des huisseries extérieures du groupe scolaire, pour un montant de 51 864,76 € HT.

Il précise que cette réalisation est subordonnée à l'obtention maximum des subventions sollicitées auprès du SIED 70 et de l'Etat (DETR).

Actualisation des tarifs 2019 de l'accueil périscolaire du mercredi

Au regard des dispositions de l'instruction ministérielle du 26 novembre 2018 relative à la mise en œuvre du Plan Mercredi, il convient, à compter du 1er janvier 2019, d'ajuster les tarifs pratiqués pour l'accueil périscolaire du mercredi, sur ceux pratiqués pour l'accueil périscolaire des lundi, mardi, jeudi et vendredi, non majorés (ces tarifs sont disponibles sur le site internet de la commune ou au Centre d'Accueil de Loisirs Éducatifs).

Eau 2019 : fixation du prix du m³

Abonnement : ***15 €/semestre***

Eau : ***2,05 €/m³***

Agence de l'Eau (pollution) : ***0,27 €/m³***

Pour information :

Assainissement (CAV) : ***1,90 €/m³***

Agence de l'Eau (modernisation des réseaux) : ***0,15 €/m³***

Nomination de trois agents recenseurs

Trois agents non titulaires seront recrutés, à temps non complet, pendant six semaines du **4 janvier au 16 février 2019** pour effectuer les opérations de recensement 2019.

La dotation forfaitaire allouée par l'INSEE sera entièrement affectée aux salaires.

Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs Commune et Eau 2019

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater avant le vote des budgets, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent.

Hommage

Nous avons perdu un ami…

« J'ai vraiment fait la connaissance de Robert Biot lorsque cédant à son insistance répétée, j'ai rejoint l'équipe municipale à ses côtés en 1971. Il se préparait alors à son 1er mandat de maire à l'âge de 41 ans et moi j'en avais 30 ans. Je suis resté près de lui jusqu'à ce qu'il me confie « sa mairie » en mai 99.

Avec lui, j'ai découvert le village, son histoire, ses gens, sa vie, ses humeurs.

J'ai fait la connaissance de l'homme.

Et cet homme-là aimait les autres.

Attentif aux besoins de chacun, il ne refusait jamais son aide, ses conseils, la main tendue. Après son travail, il rejoignait la mairie où l'on pouvait le rencontrer, quand bien même certains n'hésitaient pas à pousser la porte de sa maison.

Le village souffrait de vieillissement, de bâtiments publics inadaptés telles les écoles, les aires de sport. Robert était très attaché à progresser dans ce domaine, et tous ensemble nous avons construit, aménagé, amélioré, créé des bâtiments, des espaces plus accessibles à nos concitoyens. Avec son grand souci de toujours contenir l'impôt.

Homme de la nature, jardinier, bûcheron, chasseur, autant pour les balades en forêt et retrouver des amis, très préoccupé par la conservation des plateaux du Sabot et aussi remarquable cuisinier. Ah… la bécasse…

Robert avait le sens de la fête.

La fête au village,

La fête aux écoles,

La fête au château,

La bonne humeur, et on y allait.

Dans nos conversations j'appréciais beaucoup son humour, et il en faut dans la vie d'un maire…

Il m'a toujours accordé sa confiance et nous sommes restés solidaires l'un et l'autre dans un constant respect mutuel.

C'est avec une grande émotion, Robert, que je me rappelle tous ces moments-là.

Je pense aussi à son épouse Colette qui l'a accompagné durant ces années.

Je pense aussi aux anciens conseillers disparus.

Les gens d'ici ne vous oublieront pas Robert.

Je vous exprime la profonde gratitude de tous et je vous dis adieu. »

Jean-Marie Schiber

Robert Biot était le père de Marie-Line Haaz, adjointe.

Robert Biot et Charles Chalot auquel il a succédé.

Extrait Est Républicain

FROTEY-LÈS-VESOUL *Nécrologie*

Robert Biot, maire honoraire, n'est plus

Robert Biot s'est éteint à l'âge de 88 ans. L'homme avait consacré plus de 30 ans de sa vie à la commune de Frotey-lès-Vesoul comme 1er adjoint puis maire, de 1965 à 1999. Il laisse le souvenir d'un homme « animé par le souci de ses concitoyens ».

Robert Biot, maire honoraire de Frotey-lès-Vesoul, s'est éteint dimanche au centre hospitalier de Vesoul, à l'âge de 88 ans.

Il a été élu la première fois en mars 1965 et assumé le mandat de premier adjoint avant de devenir maire de la commune en 1971. Un rôle qu'il assurera pendant presque six mandats, jusqu'en 1999. Cette année-là, il a décidé de céder sa place mais est resté conseiller municipal jusqu'en 2001.

Au cours de toutes ces années, l'élu « a toujours eu à cœur d'investir pour la commune, sans augmenter l'impôt, ce qui relevait parfois d'un véritable exercice d'acrobate ! », se souvient Jean-Marie Schiber, actuel maire de Frotey-lès-Vesoul, qui a œuvré pour la commune aux côtés de Robert Biot. « Il a travaillé afin que Frotey ait les services de base nécessaires à la vie de ses habitants. Il a répondu aux besoins les plus concrets aussi bien pour la jeunesse, les seniors que pour la logistique d'une commune », poursuit M. Schiber qui retient « un maire actif, qui a toujours su rester accessible pour les habitants ». Parmi les réalisations auxquelles le maire honoraire a contribué pour Frotey, Jean-Marie Schiber souligne la création de plusieurs lotissements, dont l'un « sous la forme d'une association foncière urbaine, une association de propriétaires, dans les années 1968. C'était la première du genre en France à l'époque ».

Robert Biot a été maire de Frotey de 1971 à 1999. Photo DR

L'honorariat de maire lui est conféré en vertu de son dévouement, son abnégation, sa tolérance, son intégrité, autant de qualités citoyenne et humaniste que tous lui reconnaissaient.

Né à Chargey-lès-Port où il a vécu toute son enfance, Robert Biot a passé son adolescence comme interne au lycée Gérôme de Vesoul, où il a suivi des études littéraires, avant d'entreprendre une carrière à la Caisse primaire d'assurance maladie, puis à l'Urssaf comme chef de service contentieux. Au sein de ces organismes, en tant que secrétaire du comité interentreprises durant 35 ans, il s'est impliqué dans des œuvres sociales, culturelles et sportives.

En 1953, il a épousé Colette Besançon. Tous deux s'étaient connus au lycée. Le couple s'est installé à Frotey-lès-Vesoul et a donné naissance à quatre enfants. La famille s'est agrandie, quelques années plus tard, avec l'arrivée de huit petits-enfants et sept arrière-petits-enfants, comblant ainsi Robert et Colette de bonheur. Robert était un homme très attaché à sa famille et ses amis qu'il recevait toujours avec chaleur et bonheur.

Ses obsèques auront lieu mercredi 31 octobre, à 10 h 30 en l'église de Frotey-lès-Vesoul.

Nos condoléances.

Commémorations

11 novembre 2018

Cérémonie du Centenaire

Beaucoup de monde ce jour-là Place du Souvenir. Bien présentes, les écoles à leur manière ont célébré l'armistice : hymne national joué en solo à la flûte par Louise et repris par l'ensemble des écoliers.

Julia, Éline et Lola, trois d'entre eux ont fait lecture, avec gravité, d'émouvantes lettres de soldats évoquant leur jeunesse, la vie dans les tranchées, leurs souffrances.

Le Régiment du 11ème Chasseurs à Cheval, amené en son temps à traverser souvent le village, était représenté par le Président de l'Amicale du 11ème Régiment de Chasseurs à Cheval, M. Gilbert Blanc, accompagné d'un porte-drapeau et d'un poilu en habit authentique qui a interprété à la trompette les sonneries du Cessez Le Feu et aux Morts.

Jeanmougin
Pompes Funèbres
Marbrerie

- Transport avant/après mise en bière
- Organisation des obsèques
- Contrats obsèques
- Caveaux
- Inhumation, crémation
- Vente d'articles funéraires
- Exhumation
- Monuments

Intervention 24h/24 7j/7

88 rue Baron Bouvier - 70000 VESOUL
Tél. : 03 84 96 06 07 - Fax : 03 84 96 07 00 - pfjeanmougin@orange.fr

Stèle incluse dans le muret qui longe le chemin des Prés (RD 301) direction Vesoul

Une poudrière dans la zone du Sabot

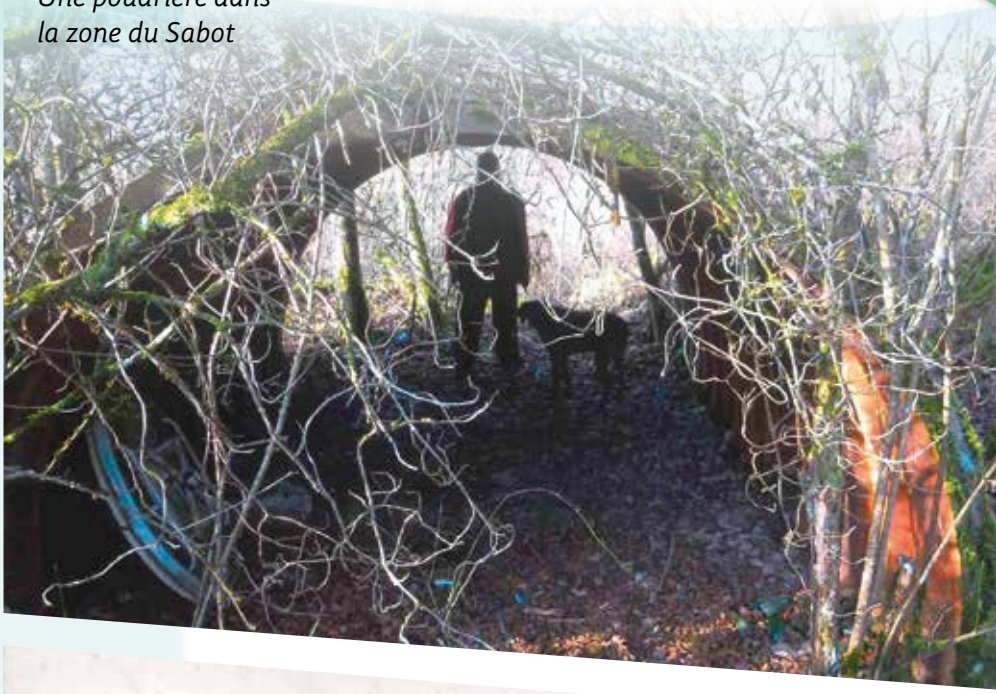

Le Régiment du 11ème Chasseurs à Cheval

Succédant au 4ème Chasseurs, le Régiment du 11ème Chasseurs à Cheval s'installe au Quartier Luxembourg le 26 septembre 1887. Il sera dissous en 1939.

Cinq poudrières (stockage d'explosifs) étaient installées dans la zone du Sabot non loin du mémorial 39-45 de la Combe Freteuille et sous surveillance constante des militaires basés à proximité dans des bâtiments à peine visibles à présent.

Deux d'entre elles vont être restaurées par l'Amicale des Anciens du 11ème Régiment de Chasseurs de Vesoul.

Stèle

L'Amicale a récemment remis en état une stèle bien visible à présent, incluse dans le muret qui longe le chemin des Prés (RD 301) direction Vesoul, à la mémoire du Lieutenant André de Sauvan d'Aramon, décédé lors d'un entraînement, sa monture s'étant cabrée précipitant violemment le cavalier sur la chaussée.

Ces initiatives louables au regard du souvenir de la Grande Guerre, enrichissent aussi notre patrimoine communal

Nous en remercions le président.

C'est en mai 1807 à la Revue de l'Empereur à Elbing, en Prusse Occidentale que le Général Lasalle présenta à Napoléon, la compagnie d'élite du 11ème Chasseurs, en lui disant « Sire, voilà les bons ».

Le régiment a participé activement aux campagnes de la Grande Guerre.

Un peu d'histoire locale

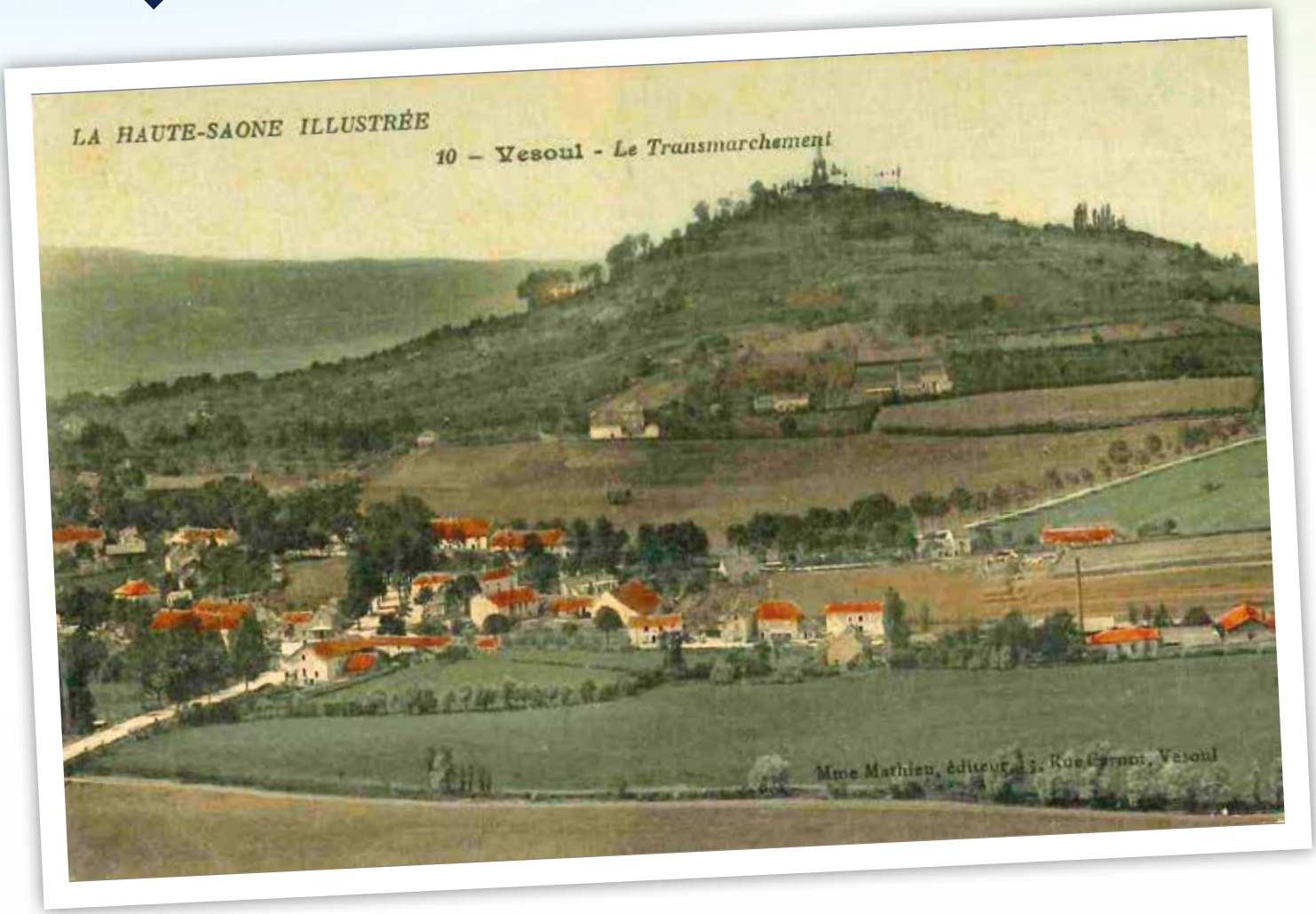

Le Transmarchement (le Transvaal)
La Commune Libre

Nom étrange et inconnu actuellement d'un bon nombre d'entre nous, porte d'entrée de la ville côté Est, direction Paris, Saint-Loup, Luxeuil.

C'était un quartier de Vesoul proche du Durgeon, de Frotey et la Nationale 19, en bordure de notre territoire.

Dans les années 50 s'est créée une association **« Commune libre du Transmarchement »**, émanation d'un groupe de bénévoles entreprenants, à l'esprit festif et humoristique, très actifs et désireux d'animer ce quartier uniquement par des manifestations populaires qui attiraient beaucoup de monde.

A l'extrémité du Pont-Blanc, on installa des toilettes publiques par nécessité. Elles furent donc inaugurées en grande pompe, et protocolairement comme il se doit.

Sollicité, M. Léon Bataillard, instituteur honoraire à la plume humoristique qui habitait rue de Cita, écrivit pour la circonstance un discours dont la lecture vous est proposée.

N. B. : de Léon Bataillard également « Sous le pont du Transvaal on y est on y reste » (1964)

Discours inauguration toilettes publiques

Monsieur le Ministre, Mon Général,
Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints,
Mademoiselle la Rosière, Monsieur le Rosier,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Mes chers enfants,

Quel honneur c'est pour moi, humble Maître d'Ecole,
Devant un tel public de prendre la parole
Et, dans ce jour pour nous, auguste et solennel,
De clamer notre joie à la face du ciel !
Oui ! Nous qui possédons de si jolies rosières,
Nous n'avions, jusqu'ici, pas une pissotière !
Ce vide était cruel, et dans tous les recoins,
Je le dis sans mentir, on sentait des besoins !
Car le trajet est long, des Rêpes aux Allées !
Et trop souvent, hélas ! nous pouvions contempler,
Tout pâle et contracté, filant le long des rues,
Un malheureux traînant sa vessie distendue.
Flageolant, éperdu, marchant presque à genoux,
Il suppliait le ciel de tenir jusqu'au bout,
Et ses regards hagards cherchaient un coin discret !
En vain ! Quand le martyr, en douce, s'apprêtait
A donner libre cours à la fureur du flot,
On le voyait bientôt repartir au galop,
Fuyant devant les cris d'une femme en fureur,
Et risquant l'attentat public à la pudeur !
Ce n'est pas sans danger qu'ainsi l'on se dilate,
Et tout chacun tremblait pour sa pauvre prostate.
Mais dieu merci, ces temps maudits sont révolus !
Grâce à vous, le problème est enfin résolu !
Désormais, citoyens, et grâce à nos édiles,
Notre quartier s'égale aux plus modernes villes.
Oui, tous, avec orgueil, contemplez votre ouvrage !
Voyez s'il s'harmonise avec le paysage !
Ecoutez le doux bruit de l'onde pure et claire
Ruisselant jour et nuit tout le long de la pierre !
Admirez la blancheur des murs, vierges encore,
Mais qui se couvriront bientôt de beaux décors !
Car sous peu nous verrons, écrits dans l'édicule,
De profondes pensées, des points et des virgules !
Et vous, mes chers petits, ouvrez vos yeux tout grands
Pour pouvoir tout conter à vos petits enfants,
Alors que vous serez des pépères antiques.
Vous leur direz : « J'ai vu ce grand jour historique,
Et j'ai mêlé ma voix légère et cristalline
Au murmure de l'eau coulant dans les latrines ».
Mais je ne voudrais point passer pour un vieux cuistre
Et retarder la joie de Monsieur le Ministre !
Aussi vais-je céder la parole aux chanteurs !
Approchez, mes enfants ! En place pour le Chœur !

Manifestation

Concert de Noël à l'église

Le concert de Noël organisé par la municipalité au profit du Téléthon s'est tenu Dimanche 9 décembre à 17h à l'église.

Une église remplie et un public comblé par le concert assuré par le **Chœur Micrologus de Luxeuil-les-Bains**, composé de 34 choristes, présidé par Martine Pinelli et dirigé par Julien Grosjean.

Un programme riche, construit sous la forme d'un voyage musical a capella, où se sont côtoyées des œuvres du grand répertoire choral, notamment des compositeurs Sergueï Rachmaninov ou encore Camille Saint-Saëns, et des œuvres plus modernes, dont une adaptation pour chœur écrite par le compositeur Gunnar Eriksson, d'une pièce de jazz du pianiste Lars Jansson.

La Truite de Schubert a été également interprétée sous la forme de variations humoristiques réalisées par le compositeur Franz Schöggl.

Et les fêtes de fin d'année furent également célébrées avec une pièce du compositeur Gustav Holst – Christmas Day.

La quête au profit du Téléthon a permis de recueillir **780 euros**.

Association Communale de Chasse Agréée

Un début de saison de chasse difficile, qui est dû à la chaleur, le bilan des prélèvements à ce jour est moyen que ce soit en petits gibiers ou chevreuils.

En ce qui concerne le sanglier qui est en augmentation et qui occasionne de nombreux dégâts dans les cultures et la réserve naturelle, avec l'aide de M. Pinston et nos responsables de chasse un terrain d'entente a été trouvé et nous permet de prélever des sangliers sans pénalités de 300 € suivant le dépassement de poids.

En agissant ainsi nous rentrons dans l'objectif de M. le Préfet de diminuer les populations.

Neuf sangliers ont été prélevés dont un de 104 kg. Je remercie les chasseurs qui ont participé à la fête du village et à la tenue des parkings lors des championnats de moto cross.

L'ACCA présente à tous les frotéens une bonne et heureuse année.

Le Président,
Pascal PAUL

Boulangerie – Pâtisserie
Eddy Dolci et son Équipe
3, rue de Colombe
70000 Frotey-les-Vesoul
Tél. 03 84 75 11 21
Du lundi au vendredi de 5h30 à 13h et de 14h45 à 19h30
le samedi de 5h30 à 17h - Fermé dimanche et jours fériés

Union Sportive

C'est encore avec une immense satisfaction que je viens vous faire part de l'activité de l'US pour cette nouvelle année écoulée.

Cette année 2018 nous aura une fois de plus fait vibrer. Comme tous les français nous sommes fiers de la victoire de nos élites en coupe du monde, mais au niveau local nos émotions n'ont pas été épargnées. Le plus grand frisson de cette période nous a été donné par l'excellent parcours de notre équipe seniors 1, qui jusqu'au dernier match de la saison nous a laissé espérer la montée en première division.

A ce jour la politique de l'US menée depuis de nombreuses années et basée sur le fair-play, l'épanouissement personnel et la rigueur, porte ses fruits. Cette ligne de conduite combinée à l'effet coupe du monde nous permet d'afficher une **progression de 18 % de nos licences**. Nous comptabilisons **193 licenciés pour 33 dirigeants**.

Pendant la trêve hivernale, nos joueurs vont pouvoir se maintenir en forme en participant aux nombreux tournois de futsal. Les objectifs sont fixés pour la deuxième partie de saison. Nos seniors devront viser la montée en première division et le maintien en troisième. Pour ce qui est du groupement jeunes FROTEY/COLOMBE, nos U18, U15 et U13 vont évoluer en première division et tenter de figurer dans le haut du tableau tout en lorgnant une éventuelle coupe. Nos équipes U11, U9 et U7 devront continuer à se défouler tout en apprenant les bases incontournables du football.

Comme chaque saison de nombreuses manifestations ont été réalisées. Loto, tournois de pétanque... et dernièrement le téléthon ont attiré beaucoup de monde.

La 8ème édition du désormais traditionnel tournoi U11 et U13 aura lieu le 29/06/19. Au fil des années ce rendez-vous est devenu un événement très apprécié dans la région, ce qui nous permet d'espérer rassembler environ 300 joueurs.

▶ **Le week-end des 06 et 07/07/2019 un tournoi de sixte et de pétanque est programmé.**

Cette année l'US a été endeuillée à deux reprises.

Le 27/07/2018, Michel ALBRECHT, une figure du club nous quittait. Le 27/09/18 un accident de la route emportait Anthony MARQUES.

L'ensemble du club se joint à moi pour assurer leurs familles de notre soutien.

Cette réussite ne pourrait pas exister sans les efforts de tous ! Que ce soit les villageois qui nous soutiennent, les bénévoles qui offrent leurs temps libres, la municipalité et les ouvriers communaux qui ne ménagent pas leurs efforts, nous pouvons tous être fiers de cette cohésion. Le sport est rassembleur et je crois que FROTEY a tout compris !

Bonne et heureuse année 2019 à tous les Frotéens et toutes les Frotéennes.

Le Président, Laurent GARNIER

Salle des sports

La gestion des locations de la salle des sports est toujours assurée par Yvan VAGNET, vous pouvez le contacter au **06 98 60 47 38**.

Moto Club

- Dimanche 3 février 2019
- Dimanche 17 mars 2019
- Dimanche 14 avril 2019
- Dimanche 21 avril 2019
- Lundi 22 avril 2019 (Lundi de Pâques)
- Dimanche 28 avril 2019
- Mercredi 1er mai 2019
- Dimanche 12 mai 2019
- Dimanche 26 mai 2019
- Dimanche 2 juin 2019
- Dimanche 16 juin 2019
- Dimanche 30 juin 2019
- Dimanche 7 juillet 2019
- Dimanche 21 juillet 2019
- Dimanche 4 août 2019
- Dimanche 18 août 2019
- Dimanche 25 août 2019

Fermeture du circuit du « Sabot » aux entraînements de motocross pour la période

du 1er Février 2019 au 31 Août 2019

Horaires des entraînements pour les dimanches et jours fériés ouverts de février à août :

- 10h à 12h et 13h30 à 18h00

- 10h à 12h et 13h30 à 17h30 (juillet et août)

Ces mesures s'appliquent pour les activités pratiquées dans l'enceinte clôturée du terrain de moto cross. Le Moto Club Haut Saônois ne saurait être tenu pour responsable de toute pratique « sauvage » en dehors de ce périmètre.

Ce calendrier a été établi en accord avec la Municipalité de Frotey-lès-Vesoul.

En cas de mauvais temps le circuit pourrait être fermé aux entraînements.

MANIFESTATION 2019

- Motocross 4 & 5 MAI
- Championnat d'EUROPE 65 & 85 cc
- Championnat d'EUROPE Féminin
- Course Nationale Open 125-250-500 cc

Site Internet : ***motoclubhautsaonois-vesoul.fr***

Le Président,
Christian GOUX

MOTO CLUB HAUT-SAÔNOIS
Maison des Associations
53 rue Jean Jaurès • BP 30013
70001 VESOUL Cedex
Tél. 03 84 76 72 06
E-Mail : mchs@s-pace-r.com
Site internet : www.motoclubhautsaonois-vesoul.fr

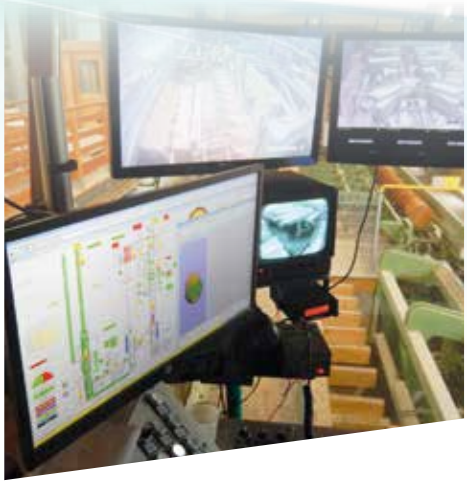

Visite de la scierie
Germain MOUGENOT
à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

Association des Habitants du Sabot

L'association constituée en dehors de tout esprit corporatif, politique ou religieux a pour but :

- De créer des liens d'amitié entre ses adhérents et tous les habitants du quartier du sabot, en organisant la fête des voisins ;
- De promouvoir des animations et loisirs ; elle participe à l'organisation des feux de l'été en étant membre du CLAM (Comité Local Associations Mairie), des visites d'entreprises etc...
- De défendre les intérêts collectifs (matériels et moraux) des habitants du quartier ; elle entretient des liens étroits avec la municipalité.

Cette année encore l'association a réalisé les manifestations incontournables appréciées de tous les adhérents et sympathisants.

Quelques photos parlent mieux que de longs discours :

- La fête des voisins a bénéficié de très bonnes conditions climatiques et de nombreux habitants du sabot, adhérents non adhérents, sont venus partager ce moment de convivialité.
- Une belle visite d'entreprise le matin avec la découverte la scierie Germain MOUGENOT à SAULXURES SUR MOSELOTTE dans les Vosges. Une des plus grande scierie d'Europe.
- L'après-midi visite du passionnant musée du textile de Ventron.

Pour adhérer à l'association (cotisation de 10€ par famille) rien de plus simple que de contacter notre trésorier Gérard JASSERIN.

La Présidente, Christine SAUVAGE

Visite du musée du textile de Ventron

Réserve Naturelle du Sabot

Des nouvelles de la Réserve Naturelle du Sabot

Fait inquiétant, 2018, comme l'année 2017 fut mauvaise pour la plupart des oiseaux de la Réserve.

Les conditions météorologiques de 2016 (printemps humide et frais), induisant une faible reproduction des oiseaux, en particulier des passereaux, à l'échelle régionale, en sont probablement la première cause, cumulée avec la météo trop humide puis trop sèche de 2018.

L'élevage porcin présent depuis plus de 20 ans a cessé au printemps 2018. Il reste à mener sur les terrains concernés une gestion mieux adaptée à la notion de Réserve.

En 2017, les deux générations très abondantes de Pyrale du buis avaient bouleversé le paysage : consommation des feuilles presque totale par les chenilles, puis repousse assez spectaculaire en septembre, mais limitée au versant sud-ouest ensoleillé.

L'année 2018 a vu un seul pic de papillons adultes en août, aux effectifs quatre fois moindres qu'en 2017 (47 par piège/jour contre 166 en 2017), mais la consommation des feuilles a été de nouveau massive y compris sur le versant sud-ouest.

L'observation continue de petits effectifs de papillons de fin mai à début novembre 2018 laisse penser que l'espèce est passée d'une dynamique invasive à des effectifs plus faibles mais réguliers, typiques d'une espèce faisant désormais partie de la faune locale en équilibre précaire avec le buis. Fin 2018, presque tous les buis étaient encore en vie, mais la repousse des feuilles, énergique, était limitée à la base des tiges ou sur 10 à 20 cm maximum. L'aspect général reste donc tristement grisâtre.

Le projet d'extension de la Réserve, qui a pris corps peu à peu depuis 2011, entre dans des étapes importantes. Il ferait passer la surface de 98 à 196 ha, dont environ 30 ha sur la commune de Comberjon, voisine de Frotey. En 2018, un dossier de synthèse a été produit par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne Franche-Comté (antenne du Ministère de la Transition Ecologique) en partenariat avec les deux associations gestionnaires de l'actuelle Réserve. L'écho a été favorable de la part des experts du

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel, réuni en octobre dernier.

Par ailleurs, sans remettre en cause le fond du projet, des interrogations diverses, que nous écoutons avec attention, ont été soulevées par certains élus et collectivités. Le dialogue renforcé en 2019 devrait permettre d'avancer positivement, avant l'enquête publique.

L'aboutissement de ce projet donnera un des plus vastes espaces de pelouses à orchidées préservé de la région, pour le bénéfice à long terme de tous les habitants de l'agglomération vésulienne, dans un meilleur équilibre entre homme et nature.

2018, fut aussi une année riche en terme de bénévolat sur la Réserve avec plusieurs chantiers de nos associations, aidées d'habitants de Frotey et alentours, qui ont restauré activement et dans la bonne humeur plusieurs secteurs de pelouses. Deux opérations analogues vous sont proposées les **samedi 14 septembre et 12 octobre 2019 à 9h30** (inscription : hugues.pinston@lpo.fr).

Hugues PINSTON,
Conservateur de la Réserve Naturelle du Sabot
Eric VICAIRE,
Président de l'Association de Gestion
De la Réserve Naturelle du Sabot

À l'honneur

" Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif "

Deux habitants de Frotey mis à l'honneur pour leur engagement associatif lors de la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, présidé par Ziad Khoury, Préfet de la Haute-Saône qui s'est tenue le jeudi 20 décembre 2018 dans les salons de la Préfecture.

Monsieur Jean-Pierre Gerard-Bordes, demeurant 27 Grande rue s'est vu remettre par Monsieur le Préfet, la médaille de bronze pour sa forte implication dans le vie associative et le milieu sportif. En effet, en tant qu'arbitre, il a contribué très activement au développement de la pratique du football au sein de l'Union Sportive de Frotey. Par ailleurs durant 25 ans, il a exercé avec brio, la fonction de dirigeant au sein de la Ronde Cycliste de la Haute-Saône, très renommée de par ses performances et ses succès.

Monsieur Pierre Baudoin, demeurant 10 rue sous la Roche, a reçu après la médaille de bronze en 2008, la médaille d'argent en raison de sa contribution à l'essor et à la notoriété de l'Aéroclub de Vesoul devenu Aéroclub de la Haute-Saône, en tant qu'administrateur en 1983, puis successivement vice-président et président de 2003 à 2017.

Également Président depuis 2010 de la Maison du Combattant, il est fortement investi dans le développement de cet établissement avec notamment un projet immobilier d'extension et de rénovation conséquent en phase de concrétisation.

Comme l'a souligné Monsieur le Préfet « ceux qui donnent bénévolement doivent servir d'exemple pour leurs concitoyens ».

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux adressent toutes leurs félicitations aux deux récipiendaires.

Personnalité de l'Année

Alain Chrétien *Christian Goux* *Marie-Line Martin*

Christian GOUX vient d'être honoré « Personnalité de l'Année » par Alain Chrétien, Maire de Vesoul.

Il préside, anime et n'a cessé de mettre en valeur depuis 2001 l'avenir du Moto-club Haut-Saônois.

Réussi avec conviction à fédérer et motiver dans la durée un nombre important de bénévoles à ses côtés.

Ainsi il a su élever au niveau mondial le sport mécanique implanté sur le plateau du Sabot avec son circuit de qualité, attirant un public de plus en plus nombreux.

Nous lui adressons pour cette distinction bien méritée, nos encouragements et nos très sincères félicitations.

BIS REPETITA

Déjections

Bruit

Dépôts sauvages

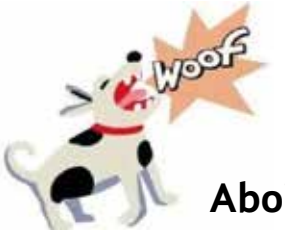

Aboiements

Propreté des trottoirs

Et dire que la vie serait quand même plus belle avec un soupçon de civilité...

Économies d'énergie

Comme nous nous y étions engagés en début de mandature, des travaux permettant de diminuer de façon substantielle nos dépenses d'énergie ont été engagés depuis 2015.

Concernant **l'éclairage public**, 250 anciens luminaires ont été remplacés par des candélabres à LED (diodes électroluminescentes). Le pilotage du fonctionnement a également été optimisé par l'installation d'horloges astronomiques ce qui fait que tous les lampadaires du village s'allument maintenant en même temps en tenant compte de la tombée de la nuit et de la saison.

Le financement de cette opération a été subventionné à 80 % par le SIED 70 et le Pays de Vesoul ce qui a permis à la commune d'amortir les travaux sur 2 ans.

La consommation d'électricité concernant l'éclairage public a été **divisée par trois**.

Concernant les **bâtiments municipaux** notre action s'est orientée principalement sur l'école dont la construction date du début des années 80. Un audit énergétique a été diligenté. Il a mis en évidence des travaux d'amélioration que nous avons réalisés progressivement en fonction de nos contraintes budgétaires. Ainsi depuis 2015 **la chaudière a été changée, des programmateurs ont été installés, les huisseries extérieures sont progressivement remplacées** (dernière tranche en 2019). Tous ces travaux bénéficient de subventionnements accordés dans le cadre du projet gouvernemental dit « **T**ransition **É**nergétique **P**our la **C**roissance **V**erte ».

Le gain de consommation de gaz déjà réalisé sur les bâtiments scolaires est de 30 %.

L'ensemble de ces actions d'économies d'énergie a permis d'éviter de rejeter dans l'atmosphère 331 tonnes de CO2 depuis 2014.

Avancement du déploiement de la fibre

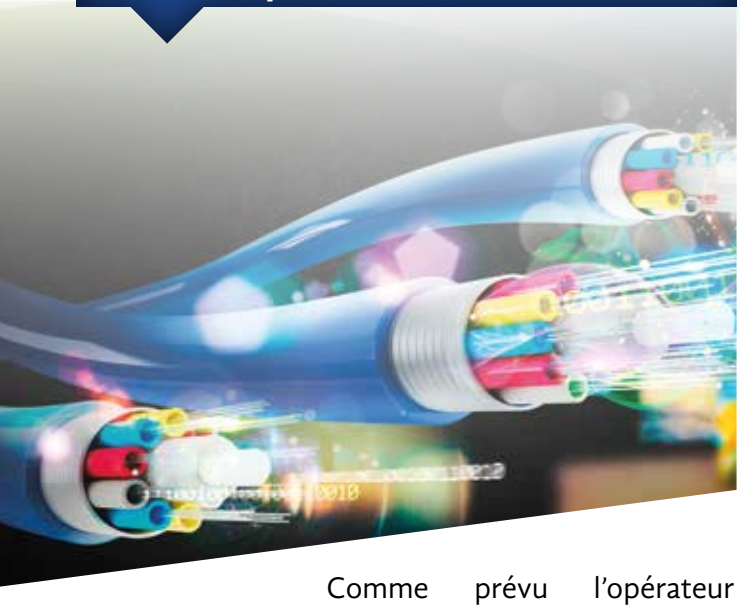

Comme prévu l'opérateur Orange a commencé le déploiement de son réseau fibre sur le village au second semestre 2018. Deux armoires de raccordement ont été installées, l'une à côté de la boulangerie et l'autre face à Eurotel. La première est déjà raccordée sur le réseau venant de Vesoul, pour la seconde il faudra attendre encore un peu car les gaines qui doivent l'alimenter sont saturées au niveau de l'avenue de l'ancienne mairie. Cette situation devrait se corriger à l'occasion des travaux d'assainissement prévus en début d'année. Le déploiement du réseau final jusque devant votre domicile est en cours. Dès que les raccordements seront possibles une communication spécifique sera organisée et chacun pourra faire sa demande de passage sur la fibre auprès de son opérateur.

Dans tous les cas la fin du déploiement sur la commune est prévue pour la fin d'année.

Inscriptions sur les listes électorales : c'est encore possible !

Vous avez jusqu'au **31 mars 2019** pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019. En effet, **la date limite du 31 décembre a été supprimée** à la suite de la loi n° 2016-1048.

Dorénavant vous pouvez vous inscrire via **www.service-public.fr**

Un service supplémentaire au Tabac-Presse-Jeux de Laura Virot

Il est désormais possible d'y faire recharger votre carte de transport, le commerce fait partie des relais Vbus.

Prix de l'eau - Année 2019

EAU (Commune)			ASSAINISSEMENT (Com. d'Agglomération de Vesoul)		
Prix du m³	**Droit fixe**	**Lutte contre la Pollution** (Agence de l'Eau)	**Prix du m³**	**Part fixe**	**Modernisation des réseaux** (Agence de l'Eau)
2.05 €	**15 €** (par semestre)	**0.27 €**	**1.90 €**	**16.81 €** (par semestre)	**0.15 €**

Prochains travaux d'assainissement

Dans le cadre de sa compétence assainissement, la Communauté d'Agglomération de Vesoul a programmé début 2019 la création d'un réseau séparatif des eaux usées et pluviales Avenue de l'Ancienne Mairie et Grande rue.

Ces travaux consistent en la pose d'une canalisation sur 900 ml de longueur pour les eaux usées ainsi que le recyclage du collecteur unitaire existant pour les eaux pluviales.

Une cinquantaine de branchements individuels desserviront les habitations riveraines au moyen de boîtes de raccordement installées sur le domaine public en limite du domaine privé.

Les propriétaires disposeront d'un délai de deux ans pour s'y raccorder et supprimer le cas échéant leur fosse septique.

Deux feux alternés règleront la circulation.

Les tranchées sur trottoirs et chaussée seront rebouchées au fur et à mesure de l'avancement du chantier de façon à réduire au maximum la gêne occasionnée.

➤ **Le coût des travaux est estimé à 820 000 € TTC, la durée du chantier à 6 mois maximum.**

Consécutivement à sa réalisation, le réseau séparatif fit apparaître l'opportunité de l'enfouissement des réseaux secs (lignes électriques et téléphoniques).

L'étude du SIED 70 ainsi que la simulation financière présentée par Christophe Tary ont conforté le Conseil Municipal à se prononcer favorablement en séance du 17 décembre 2018 pour cet investissement.

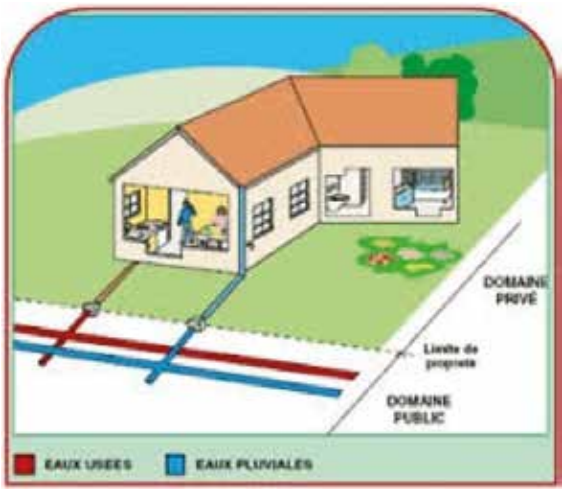

L'eau potable à l'Aérodrome et au Moto-club

Des travaux d'alimentation en eau potable sont actuellement en cours pour desservir les bâtiments de l'Aérodrome et du Moto-club. C'est un atout supplémentaire qu'apportent les eaux du Breuchin à ces deux associations, leur permettant d'améliorer, l'une et l'autre, leurs conditions actuelles et d'envisager pour le Moto-Club la concrétisation d'épreuves sportives de niveau mondial.

« Le Camion Gourmand » : un nouveau commerce ambulant

Tous les vendredis soir de 17h30 à 21h30, Carine Tourmat stationne son camion devant la boulangerie Dolci pour vous proposer des hamburgers, sandwichs chauds, frites et plats spécifiques (produits frais locaux) faits maison.

06 81 90 83 71

Cahier des doléances

Le Maire signale qu'un **cahier des doléances** est à la disposition des habitants qui souhaitent apporter leur contribution, de poser des questions sur la situation de notre pays **(jusqu'au 22 février)**.

RAPPEL : Nouveaux horaires du secrétariat de Mairie

Les horaires du secrétariat sont désormais les suivants :

Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h
fermé au public l'après-midi

Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-16h (sans interruption)

Zéro phyto : comment agir ?

Depuis le 1er janvier 2019, il est désormais interdit pour les particuliers d'utiliser des produits phytopharmaceutiques. Il sera d'ailleurs impossible d'en trouver en jardinerie.

Alors comment faire ?

Vous pouvez arracher les herbes non désirées ou les ébouillanter. Vous pouvez également planter des fleurs en pied de mur.

Vous trouverez tous les renseignements utiles à l'adresse suivante : https://ecophyto-bfc.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Schiber
Imprimeur : Imprimerie Repro System - 70000 Vesoul - 03 84 75 89 93
Date de parution : février 2019

La Fontaine Aux Vins

35, route de St-Loup - 70000 VESOUL

Tél. 03 84 75 41 95

www.la-fontaine-aux-vins.com

/LaFontaineAuxVins

www.vinsminute.fr

sur 300m² : Vins fins - Vrac - Brasserie
Coffrets Cadeaux - Produits Régionaux
+ Location Salle des Fêtes

SARL TRUPCEVIC - VESOUL

PROFIL+ www.profilplus.fr

LA MAISON DU PNEU MARIOTTE

BESANÇON - PONTARLIER - DOLE - GRAY - LUXEUIL
VESOUL - NEUFCHÂTEAU - LUXEUIL CENTRE AUTO ADDAX

NOUVEAU ET UNIQUE EN HAUTE-SAÔNE

spécialiste des marques

KIA Jeep LAND-ROVER

VESOUL AUTOMOBILES

Anciennement Brunella

Vente de véhicules neufs et occasions
Espace occasions reprises
Réparations toutes marques
Prêt de véhicules
Spécialiste 4X4

> www.vesoul.automobiles.fr

6, avenue de l'ancienne Mairie - 70000 FROTEY LES VESOUL
Tél. : 03.84.75.59.00

ED COIF

Hommes, femmes, enfants

Tel : 03 84 76 76 05
28 Rue Marcel Rozard
70000 Frotey les Vesoul

Du mardi au vendredi : 9h00 à 18h00
Le samedi 8h30 à 14h00

INDUSTRIELS - COMMERÇANTS
COLLECTIVITÉS - PARTICULIERS

CONTRE LE VOL, LE VANDALISME, PENSEZ À :

S.G.S

SECURITE
GARDIENNAGE
TELESURVEILLANCE

DEPUIS 1974
DANS LA GARANTIE
DES BIENS
ET
DES PERSONNES

INTERVENANTS PRÉSENTS SUR TOUTE LA FRANCHE-COMTÉ ET LA LORRAINE

VIDÉO SURVEILLANCE - MAÎTRE CHIEN - AGENT DE SÉCURITÉ
INCENDIE SSIAP *1, 2, 3* - INTERVENTION SUR ALARME...

25 rue Poincaré
VESOUL
Tél. 03 84 75 80 02
Fax : 03 84 76 82 73
site :
www.sgs-sage.fr
e-mail :
pc.sgs@wanadoo.fr

Joël MOINE
MOTOCULTURE

VILLERS-LE-SEC
70000 VESOUL
03 84 75 57 41

VESOUL ELECTRO DIESEL
Distributeur Pièces Automobiles, Poids Lourds et Industrie.

VOTRE SPECIALISTE DIESEL
Rue Victor Dollé - Parc d'Activités Technologia - 70001 VESOUL CEDEX
03 84 75 63 01 - vesoul.electro.diesel@gmail.com - www.vesoul-electro-diesel.fr

BAR DE CHAMPDAMOY
Cave à bières
Notre sélection de Bières internationales
QUINCEY - 70000 VESOUL - Tél. 03 84 75 72 20

Mairie de Frotey-lès-Vesoul
22 rue Marcel Rozard - 70000 Frotey-lès-Vesoul
Tél. 03 84 75 07 45 - Fax 03 84 75 07 40
Mail : **frotey-les-vesoul@vesoul.fr**
www.frotey-les-vesoul.fr